



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

DELEGATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE A L'ASSEMBLEE FEDERALE

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

Déclaration à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception **avant le mercredi 24 mai 2023 à minuit**, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « **Election de la délégation de Ligue** ».

Nous soussigné(e)s,

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de délégué par tranche de 50 000 licences,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à _____ le _____

Rappels :

- chacun des candidats doit remplir, à la date de la déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.
- par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.